

UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES EN HAÏTI

**Charles L. CADET, Coordonnateur de la
CRFP/GE, ICGFM, Miami, Mai 2018**

- 1) L'étape charnière du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI)**
- 2) L'étape de mise en place d'un cadre formel pour la réforme des FP**
- 3) Dynamique récente du processus de réforme**
- 4) Conclusion**
- 5) Perspectives prochaines**

Principaux points abordés

A)Caractéristiques traditionnelles des réformes de FP en Haïti

- * Elles sont souvent liées aux situations de crise ou de turbulence conjoncturelle : 1986/87; 1994/95; 2004/05; Janvier 2010
- * Avant 2005, elles sont caractérisées par une approche ciblée. Exemple de 1987 : PAS (libéralisation et privatisation).

L'étape charnière du CCI

B) La nouvelle approche « holistique » du CCI

- * **Politique de bonne gouvernance économique : impliquant une grande diversité des réformes projetées**
- * **Visualisation de plusieurs dimensions : systèmes organisationnels et de gestion; cadre légal et réglementaire; le triptyque : moyens, outils et pratiques; système d'information en support ; capacités en ressources humaines adéquates.**
- * **Mais, développement inégal des résultats avec deux moments clés : 2005/07 (surtout système de contrôle) et 2010/13.**

L'étape charnière du CCI

A) Les instruments de régulation :: il s'agit de la stratégie adoptée depuis mai 2014 et du nouveau plan d'actions triennal 2016/18. C'est à partir d'eux qu'ont été fixés ces éléments importants :

a) Les grands principes de la réforme : reddition de compte, transparence, efficacité, crédibilité, adhésion aux normes et bonnes pratiques internationales .

b) Les grands objectifs comme : favoriser l'instauration d'une discipline budgétaire, accroître l'autonomie financière de l'État, garantir une allocation efficace des ressources.

L'étape de mise en place d'un cadre formel pour la réforme des FP

c) L'approche par étapes : l'accent initial est mis sur la consolidation des fonctions de base des finances publiques avant les réformes de seconde génération.

d)Le programme prioritaire en six axes : mobilisation des ressources; cadre global du budget; trésorerie et comptabilité; gouvernance des finances locales; contrôle externe; système d'information pour les finances de l'État.

L'étape de mise en place d'un cadre formel pour la réforme des FP

B) Cadre de gouvernance à trois paliers

- * Comité de Pilotage Stratégique**
- * Commission de Réforme des Finances Publiques**
- * Comité Sectoriel de Réforme**

L'étape de mise en place d'un cadre formel pour la réforme des FP

C) Apport de la coopération internationale

- a) Coopération multilatérale :
 - * Banque Mondiale (AT et Appui Budgétaire)
 - * Union Européenne (AT et Appui Budgétaire à travers le SBC)
 - * BID (AT et Appui budgétaire)
 - * FMI (AT et Programme Économique et Financier)
- b) Coopération bilatérale :
 - * USAID (AT)
 - * Coopération Canadienne (AT)
 - * Coopération Chilienne (AT)
 - * Coopération Française (AT)
 - * Coopération espagnole
- c) Le Cadre de Partenariat avec les PTF

L'étape de mise en place d'un cadre formel pour la réforme des FP

1) Allure d'ensemble

- * Développement d'actions globales structurantes : formation, communication.
- * Développement inégal d'actions sectorielles : certains secteurs progressent plus que d'autres. A date, les plus dynamiques sont toujours : Trésorerie et Comptabilité; Système d'Information.
- * Mais, partout se détachent certains groupes de projets prometteurs dits projets structurants.

La dynamique récente du processus de réforme

2) Des exemples de projets structurants ou projets-phare

- * Projet de mise en œuvre de la LEEF**
- * Projet de rénovation de l'approche globale de planification**
- * Modernisation du système de passation des marchés**
- * CUT et Déploiement des Postes comptables**
- * Déploiement du SIGFIP/SIGRH**
- * Mise en place d'une structure de gestion des systèmes d'information au MEF**
- * Mise en place d'un nouveau Système de Gestion Fiscale (RMS)**

La dynamique récente du processus de réforme

3) Premières actions vers la mise en œuvre de la LEEF

- ✓ Trois ateliers de vulgarisation et de sensibilisation réalisés sur l'applicabilité du décret de 2015 précédant la Loi de Février 2017
- ✓ Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la LEEF avec ces axes : mise en place d'un cadrage budgétaire pluriannuel; mise en place du budget-programme; mise en place de la gestion sur la base du programme; renforcement des capacités; stratégie de communication; conduite du changement.
- ✓ Choix de l'année de lancement et de ministères-pilote : a) 2018/19; b) MSPP, MENFP et MARN.

La dynamique récente du processus de réforme

4)Vers la rénovation de l'approche globale de la planification

- * Préparation d'un document proposant une révision du Système National de Planification;
- * Préparation d'un Manuel de Procédures pour l'implantation de la Chaîne PPBSE associé à un fascicule formulant des mesures d'accompagnement;
- * Formation de cadres du MPCE, du MEF et des ministères sectoriels sur le Manuel de la Chaîne PPBSE
- * Préparation d'un plan d'actions prioritaires visant l'opérationnalisation de la chaîne PPPBSE.

La dynamique récente du processus de réforme

5)Modernisation du système de passation des marchés

- * Préparation d'un plan stratégique définissant une nouvelle approche institutionnelle de la passation des marchés avec la CNMP jouant un rôle de régulation et le transfert du contrôle au MEF;
- * Transmission à la Primature de l'Avant-projet d'Arrêté instituant les nouveaux seuils de passation des marchés publics
- * Élaboration d'un Manuel de préparation et de planification de passation des marchés publics
- * Instauration des procédures et des contrôles spécifiques pour les marchés publics découlant de la loi sur l'état d'urgence;

La dynamique récente du processus de réforme

Conclusion Générale : les efforts déployés à la fois par l'État haïtien et les PTF commencent à donner certains résultats. Mais de nombreux problèmes subsistent comme :

- 1) Grande déficience du système de gestion de l'Administration Publique
- 2) Forte insuffisance des capacités disponibles
- 3) Problème d'insuffisance de ressources financières publiques disponibles pour la réforme
- 4) Conservatisme et résistance au changement
- 5) Conflits inter-administratifs pour l'extension et la maîtrise de périmètres d'intervention;

Conclusion

- 1) Actualisation du PAT 2016/18**
- 2) Faire un suivi rapproché dans chaque secteur des projets structurants ou projets-phare**
- 3) Travailler à la mise en œuvre rapide des plans de formation et de communication**

Perspectives prochaines